



Une opération en co-animation avec :



ANIMATION NATURA 2000 Vallées de la Loire et de l'Allier 18/58



Rapport d'activités 2008

Des actions réalisées également avec le soutien de:



Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre
Association membre du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels



Siège social : 30, rue de la Bretonnerie - 45000 Orléans - Téléphone : 02 38 77 02 72 - Télécopie : 02 38 77 02 08
E-mail : siege.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org
SIREN : 385 096 318 - APE 925E

1. BILAN D' ACTIONS 2008	3
2. SITES HABITATS	5
1.1. ANIMATION GENERALE DU SITE	5
1.1.1. Rencontre des acteurs locaux (actions : 10.1, L1, 7.1)	5
1.1.2. Relationnel avec la Réserve Naturelle du Val de Loire (actions 11.3 et M2)	5
1.1.3. Commission Départementale Espaces Sites et Itinéraires (objectifs 9, J, 8)	5
1.1.4. Autres réunions	6
1.1.5. Actions de communication (Objectifs 10, L, 8)	8
1.1.6. Démarche réglementaire (Actions 11, M, 10.1)	9
1.2. CONTRATS NATURA 2000	12
1.2.1. Recherche de contractants	12
1.2.2. Contrat Natura 2000 – Champs de tir	12
1.2.3. Contrat Natura 2000 – ENS Bec d'Allier	13
1.2.4. Contrat Natura 2000 – Bec d'Allier 18	13
1.2.5. Contrat Natura 2000 – Les Chamons – SOBA Natura Nièvre	14
1.2.6. Contrat Natura 2000 – Les Brocs – La Celle-sur-Loire	15
1.2.7. Perspectives de contractualisation 2009	15
1.3. MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISEES	17
1.3.1. Bilan de l'action 2007-2008	17
1.3.2. Période 2008-2009	17
1.4. CHARTE NATURA 2000	19
3. SITE OISEAUX	20
4. BILAN D' ANIMATION	21
5. PERPECTIVES GLOBALES 2009	22

1. BILAN D' ACTIONS 2008

Les 4 sites habitats couvrent une surface de près de 9 000 hectares et incluent un linéaire de près de 130km de cours de Loire et d'Allier.

Sites	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	4069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	893 ha
TOTAL	8631 ha

Une grande partie est couverte par des habitats dits d'intérêts communautaires (Pelouses pionnières à Corynéphore, forêts alluviales de bois tendre, grèves sableuses...) représentant environ 71 % de la surface des sites.

Près de 90% du site est couvert par le domaine public fluvial. Ce point est particulièrement important pour l'animation du site puisque le principal interlocuteur est l'état.

Pour chacun d'entre eux, il existe un document d'objectifs dont la rédaction a été confiée respectivement au bureau d'étude Biotope, au WWF et au conservatoire des sites naturels bourguignon. Ces documents ont été rédigés entre 2004 et 2006.

Durant la phase d'élaboration chaque site disposait d'un comité de pilotage propre. Pour la phase de mise en oeuvre, le choix a été fait de les réunir en un seul comité de suivi. Le premier s'est tenu le 26 janvier 2006 à Myennes dans la Nièvre. A l'issue de celui-ci, les Conservatoires des Espaces Naturels des Régions Centre et Bourgogne, ont été retenus comme co-animateurs.

A l'issue de la première année d'animation, le choix avait été fait d'orienter les actions vers :

- l'animation régulière auprès des usagers et élus du site,
- la signature de contrats natura 2000,
- la rédaction des chartes natura 2000,
- la mise en place des mesures agro-environnementales sur le site Cher et l'animation des mesures validées sur la rive nivernaise,
- l'animation de la deuxième phase d'élaboration du document d'objectif de la ZPS (lancement de la phase de concertation et la création des groupes thématiques de travail).
- L'implication de l'animateur dans les projets réglementaires dans la mesure des projets dont il était informé et pour lesquels il était sollicité.

L'animation 2008 s'est donc centrée sur ces problématiques en privilégiant la recherche de contractants potentiels. Les actions phares menées l'année passé ont donc été :

- Les contrats sur des sites d'intérêt majeur pour la préservation des habitats naturels de la Loire,
- La réalisation des programmes MAEt 2008 sur la Nièvre et 2009 sur le Cher et la Nièvre,
- La poursuite des contacts courant sur le terrain pour « dispenser » le message natura 2000 auprès des habitants et des élus,
- Le travail en commun avec les élus, l'état et les collectivités pour les projets règlementaires,
- Réalisation de la charte.

En parallèle de l'animation sur les sites habitats, s'ajoute la réalisation du document d'Objectifs de la directive oiseaux « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire » (FR2610004). Ce dernier est en phase d'élaboration et les opérateurs, à l'image des sites habitats sont les deux CEN Centre et Bourgogne pour lequel plusieurs groupes de travail ont eu lieu amenant à la définition des mesures. L'animateur natura 2000 a été notamment en charge de l'animation de ces groupes.

NB : Le vol des ordinateurs dans les bureaux au mois d'octobre 2008 a occasionné la perte de nombreux documents qui n'ont pu être annexés.

2. SITES HABITATS

1.1. Animation générale du site

Temps consacré à cette action : 94,54 Ratio sur la totalité de l'animation : 40%

1.1.1. Rencontre des acteurs locaux (actions : 10.1, L1, 7.1)¹

Il est assez difficile d'estimer précisément la part d'action représenté par la rencontre des acteurs locaux. Il s'agit avant tout d'échanges lors de visites de terrain ou à l'issue de réunion avec des habitants, des pêcheurs, des agriculteurs, des élus, etc. C'est un moyen de faire passer le message Natura 2000 au cours de discussion à bâtons rompus et dans le même temps de recueillir des informations dont l'importance est il faut le reconnaître variable.

Ce type de rencontre difficilement quantifiable représente probablement l'une des actions les plus importantes pour la communication Natura 2000 et pour le recueil d'informations. Globalement, il ressort entre autres de ces brefs entretiens :

- le besoin de mettre en place les mesures de pâturage itinérant,
- le manque d'information sur natura 2000,
- la nécessité de mettre en place une information plus grand public sur le fonctionnement de la géomorphologie de la Loire,

1.1.2. Relationnel avec la Réserve Naturelle du Val de Loire (actions 11.3 et M2)

A l'image du relationnel courant de l'année 2007, le fait de disposer de bureaux communs avec la RNVL permet notamment pour les 6 communes concernées par les deux périmètres d'échanger régulièrement avec le personnel de la réserve. Chacun apportant des informations à l'autre du fait de ces rencontres. Cette solution est particulièrement intéressante et permet d'avoir une animation plus efficace au moins sur cette partie du territoire. Cette relation implique notamment la participation au Comité Consultatif de gestion de la réserve (un en 2008)

1.1.3. Commission Départementale Espaces Sites et Itinéraires (objectifs 9, J, 8)

Cette commission du Conseil Général de la Nièvre permet de nombreux contacts avec les associations et usagers présents sur le territoire (Fédération Française de randonnée pédestre, de moto, de canoë, etc.).

¹ Les codes couleurs sont les suivants : Vallées de la Loire et de l'Allier, Vallée de la Loire entre Fouchambault et Neuvy-sur-Loire, Bec d'Allier, Val d'Allier Bourguignon

La présence de l'animateur natura 2000 n'y est pas toujours indispensable. De fait, même si les sollicitations sur cette période d'animation ont été nombreuses, la participation de l'animateur a été limitée aux réunions pour lesquels sa présence semblait indispensable. Ainsi, en 2008, l'animateur a participé à :

- 1 réunion sur la problématique canoë en val d'Allier et pour la rédaction d'un guide de découverte canoë de la rivière. Suite à cette réunion, a été rédigé un texte d'information relatif sur natura 2000 et sur les comportements à adopter lors de visites des milieux naturels.
- 1 avis donné sur le parcours éco-pagayeur qui doit se mettre en place sur Nevers et dont un point d'embarquement était envisagé sur un habitat d'intérêt communautaire. Relecture des textes prévus pour ce parcours.
- Participation à une réunion plénière de la CDESI
- Participation à une réunion de la commission « sports motorisés » de la CDESI concernant la possibilité d'ouverture de plusieurs chemins nivernais à cette pratique.

1.1.4. Autres réunions

❖ *Relation avec le WWF (Actions 10.7, K1)*

Le WWF a initié des travaux de restauration de la sablière du Guétin. Ce site est occupé par de très belles pelouses pionnières à *Corynephorus canescens* et pourrait faire l'objet d'un contrat natura 2000 afin de maintenir les milieux ouverts et éviter la fermeture par la fruticées et la saulaie. Cependant, la position du site à proximité de Nevers, la présence d'une végétation haute et touffue en font un lieu extrêmement prisé par le public et les dégradations liées à la fréquentation sont multiples. Situé sur le DPF, il n'est aujourd'hui pas éligible à un contrat natura 2000, il serait nécessaire de trouver un gestionnaire de substitution qui pourrait prendre une superposition de gestion.

Une réunion regroupant l'ensemble des acteurs de ce site (commune, CG18, DDE, WWF, association de pêche) s'est tenue au début de l'année 2008 à Cuffy. Le but était de présenter les travaux restauration menée par le WWF et d'évoquer la gestion future du site. Les potentialités de financement ont été présentées par l'animateur, mais il reste difficile de trouver un candidat. La commune qui s'est déjà engagée dans un contrat sur le site du Bec d'Allier ne souhaite pas se positionner sur la sablière.

Le WWF mène également un projet « corridor » sur l'axe Loire-Allier, l'animateur de l'association ainsi que la stagiaire qui était en charge de l'étude préalable ont été rencontrés plusieurs fois pour discuter des enjeux liés à cette problématique et envisager les compatibilité et croisements possibles avec les objectifs natura 2000 afin d'éviter les redondances.

❖ *Projet de PNR Loire-Nivernais Berry (Objectifs 11, M, 9)*

En 2008 a été lancée une étude d'opportunité pour la réalisation d'un Parc Naturel Régional intégrant notamment les communes du Val de Loire. L'éventualité de la mise en place d'un tel outil ne serait certainement pas sans incidence sur l'animation natura 2000 et sur les autres politiques environnementales du secteur. Les deux structures animatrices natura 2000 (CSNB et CPNRC) ont donc été associées au comité de pilotage et aux comités techniques. Outre les sollicitations, en aparté, de plusieurs communes sur ce projet, l'animateur a :

- participé à trois comités techniques,
- eu un entretien avec le cabinet EPICES en charge de l'étude concernant les potentiels atouts environnementaux de l'éventuel PNR
- été interviewé par le studio en charge de la réalisation du film d'information de l'étude.

❖ *Intervention natura 2000*

A la demande de la DIREN ou d'autres partenaires, des interventions ont été réalisées soit sur des sites natura 2000 voisins lors de comité de pilotage ou au cours de réunion plus institutionnelles :

- Participation (intervention annulée) au comité départementale Natura 2000.
- Présentation de la démarche d'animation sur les sites du val de Loire au cours de la réunion préparatoire à l'élaboration du document d'objectifs du site de La Marchine/les Amognes en présence des élus du territoire.
- Participation au comité de pilotage du site val d'Allier Bourbonnais. Le projet de Mesures Agro-environnementales présenté par le Conservatoire des Sites de l'Allier n'intègre pas Les 3 communes Nivernaise de Tresnay, Chantenay-Saint-Imbert et Livry. En accord avec le CSA et les 2 DIREN Le projet MAEt Vallées de la Loire et de l'Allier 2008/2009 les a intégré. L'information a été évoquée au cours de ce comité de pilotage et les agriculteurs concernés ont pu prendre contact avec l'animateur.
- Présentation de la démarche de mise en place des MAEt 2008 « Val de la Loire, Val d'Allier » au cours du comité de pilotage du site « vallées de la Loire entre Iguerande et Decize ».

❖ *Problématique fréquentation (objectifs 9, J, 8)*

La gestion de la fréquentation reste l'un des objectifs prioritaire pour 3 des 4 sites natura 2000. Cette problématique reste un sujet sensible sur le terrain ou ce thème est souvent perçu comme une atteinte aux libertés individuelles. Lorsque cette problématique est évoquée en réunion, l'idée est de trouver un terrain d'entente entre l'ensemble des participants pour une utilisation raisonnée du milieu naturel, tenant compte de la nécessité de préservation des habitats et des espèces. La plupart du temps, les projets sont « vendus » sur une logique d'espaces naturels riches, à

découvrir et il est important d'insister sur le fait que ces milieux sont fragiles et qu'il est nécessaire de limiter la fréquentation pour conserver leur intérêt.

- Participation à deux réunions concernant l'implantation d'une base canoë estivale sur la commune de Marseilles-les-Aubigny.
- Participation à une réunion sur la mise en place du 1^{er} tronçon de la Loire à vélo entre Belleville-sur-Loire et Couargues.

❖ *Conférence départementale sur l'eau (Actions 8.1, 11, 6.1)*

Il est planifié sur le site un suivi de la qualité de l'eau de la Loire, de l'Allier et de ses affluents. Faire un point sur les données déjà existantes du département de la Nièvre était un pré requis indispensable avant de chercher à les recueillir. La conférence départementale sur l'eau qui s'est tenue en octobre 2008 à Varzy était donc une étape importante dans la démarche de mise en place de ce suivi.

❖ *Comité local de développement durable de la ville de Nevers (Objectifs 10, L, 10)*

La ville de Nevers a souhaité mettre en place un outil de consultation et de concertation dans le cadre d'une démarche de développement durable sur la ville. La structure animatrice était invitée à devenir membre de ce comité sans y donner suite. Les actions qui sont aujourd'hui engagées dans cette commission ne sont que rarement en lien avec la problématique natura 2000. Toutefois, l'animateur reste une personne ressource dans le cas où le comité aurait à discuter de projet sur le fleuve ou ses abords immédiats.

1.1.5. Actions de communication (Objectifs 10, L, 8)

❖ *Panneaux natura 2000 (10.2, L2, 8.2)*

A l'issue de la première année d'animation, 15 panneaux d'informations Natura 2000 à destination des usagers des sites devaient être mis en place, de manière judicieuse, sur les 4 sites natura 2000. Au début de l'année 2008 une réflexion sur l'emplacement de ces panneaux a été engagée. Il s'agissait notamment de répartir ces derniers sur l'ensemble du territoire, sur des sites fréquentés pour être lus et d'éviter des sites où de nombreux panneaux ne sont pas déjà en place afin d'éviter de dégrader le paysage.

Quinze courriers présentant la démarche, sollicitant l'implantation d'un panneau sur la commune et un rendez-vous avec le maire ont été envoyés aux communes : d'Imphy, de Chevenon, de Challuy, de Nevers, de Mornay-sur-Allier, de Tresnay, de Cuffy, de Marseilles-les-Aubigny, de Couargues, de Belleville-sur-Loire, de Neuvy-sur-Loire, de Germigny-sur-Loire, de Pouilly-sur-Loire et de la Charité-sur-Loire.

Aujourd'hui, seules les communes de Cuffy, Challuy, Mornay-sur-Allier, Couargues, Marseilles-les-Aubigny et la Charité-sur-Loire ont répondu. Les maires de Cuffy, Challuy et Marseilles-les-Aubigny ont été rencontrés et un emplacement a été choisi.

Un accord a également été trouvé avec ces dernières, si l'implantation des panneaux est validée : ce sont les employés communaux, avec l'animateur, qui se chargeront de leur mise en place.

Une fois tous les sites déterminés une cartographie de ces emplacements doit être transmise à la DIREN pour validation et l'éventualité d'une validation par le comité de pilotage a également été envisagée. Faute de temps la démarche entamée en 2009 n'a pu être menée à terme.

❖ *Articles divers*

Six informations ont été produites sur cette période d'animation :

- 2 articles parus dans « le sabot de vénus », journal du conservatoire des Sites Naturels Bourguignon concernant l'actualité d'animation sur le site, et les actions de contractualisation entamées.
- Une information sur l'animation natura 2000 en val de Loire réalisée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre auprès de la fédération des conservatoires.
- Un article sur les sites natura 2000 des vallées de la Loire et de l'Allier 18/58 pour expli-site, le bulletin d'information du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.
- Un texte réalisé pour le compte du ministère de l'environnement pour la réalisation de la brochure « Le réseau Natura 2000 en France »
- Un communiqué de presse pour le compte de la commune de Challuy pour leur opération de débroussaillage des printemps de l'environnement (visiblement non utilisé).

1.1.6. Démarche réglementaire (Actions 11, M, 10.1)

❖ *Concertation avec le service Loire et Voie navigable de la DDEA*

Depuis l'arrivée de l'animateur en décembre 2006, il existe une vraie relation de travail avec cet organisme. L'ensemble des travaux effectués sur les sites natura 2000 sont systématiquement signalés en amont à l'animateur par la DDEA. Ainsi, il est possible d'anticiper efficacement les éventuels impacts sur les habitats et d'éventuellement réajuster le déroulé des travaux.

En 2008, les discussions ont porté sur les éléments suivants :

- Trois réunions de chantiers lors du déboisement du déversoir du Guétin
- Rencontre, avec la DDEA, des entreprises et des élus concernés par le déboisement des levés entre Bannay et Boulleret. Suite à ces rencontres, avis donné pour la mise en place d'un chemin d'exploitation lors du déboisement de la levée entre Bannay et Boulleret.

- Rencontre des agents de la DDEA concernant le traitement au Round-up aqua du pied de levé sur le site du Guétin.
- Deux réunions préalables aux travaux de dévégétalisation de l'île Saint-Charles à Nevers. Avis donné sur les travaux et marquage des pieds de *Pulicharia vulgaris* pour les préserver lors du chantier.
- Travail sur l'île aux Sternes pour la dévégétalisation de l'îlot avec la DDEA et la SOBA. Recherche d'une solution d'entretien alternative pour éviter l'utilisation d'engins lourds. L'objectif de cette action était double : Hydraulique pour favoriser les écoulements en période de crue et écologique pour favoriser un retour à un sol sableux favorable à la nidification des sternes.
- Visite préalable à la rédaction du dossier de réhabilitation du camping de la Charité avec la RNVL.
- Consultation du dossier d'enquête public sur le réajustement du DPF à la Gargaude.

❖ *Entretien des lignes moyennes tension (RTE)*

Sur le site, il existe plusieurs passages de lignes à haute et moyenne tension au dessus de la Loire. Pour le bon fonctionnement de ces infrastructures, RTE préconise des entretiens réguliers sous les lignes. Cette mission est attribuée à un sous traitant. L'animateur en 2008 a été sollicité deux fois pour des interventions à Chevenon et la Charité-sur-Loire.

Si l'on peut se satisfaire du fait d'être sollicité en amont des travaux, on ne peut être qu'attristé de ne voir les demandes nous parvenir qu'au moment où le prestataire est sur le terrain prêt à intervenir et qui plus est à des périodes inadaptées. Sur le site de la Charité sur Loire, la demande de travaux nous est parvenue en pleine période de reproduction de l'avifaune. Malgré une bonne volonté affichée par RTE qui nous avait assuré d'associer natura 2000 et la RNVL à la planification des travaux n'a finalement donné aucune suite.

❖ *Divers*

Une veille des textes réglementaires reliés directement à natura 2000 ou pouvant impacté les sites natura 2000 a été réalisée.

D'autres avis ont également été émis. Il s'agit d'information ou de rendez-vous informels avec des maîtres d'ouvrages et des communes en amont des projets. Ils n'ont pas donné lieu à rédaction d'avis, mais si des travaux ont été réalisés à posteriori, ils ont été suivis de manière à s'assurer qu'ils restaient dans le cadre établi initialement.

- Ville de Nevers : avis sur l'emplacement d'« un air de Loire ». Travail entamé avec la mairie pour essayer de trouver un site plus éloigné de l'île aux sternes.
- Réseau Ferré de France : Suivi du projet d'électrification de la ligne qui enjambe l'Allier (suite à information par la DIREN)

- Carrière : consultation du dossier d'extension de carrière sur la commune de Saint-Léger le petit situé à proximité du site natura 2000.
- Commune de Challuy : en compagnie de la DIREN, rencontre d'une association de Vététiste et de la mairie pour le suivi de la demande d'implantation d'un parcours vtt sur une partie du site du « champ de tir ».
- FDPPMA 58 : Deux dossiers ont été suivis, visite de terrain des travaux d'entretien de la ripisylve du Mazout suite à la demande faite par la fédération en 2007. Etude du dossier de réhabilitation de la rampe de mise à l'eau sur la commune de Nevers.
- Avis émis via le conservatoire et la Réserve naturelle sur le projet de forage de « Bourges + » à Herry.

1.2. Contrats Natura 2000

Temps consacré à cette action : 27,47 Ratio sur la totalité de l'animation : 12%

1.2.1. Recherche de contractants

Sur un site essentiellement en DPF, la recherche de contractant s'est avérée difficile. Toutefois la présence de plusieurs organismes de protection de l'environnement permettait à la fin de l'année 2007 d'envisager des contrats sur plusieurs sites.

Concernant les contrats non agricole - non forestiers, outre ceux pour lesquels une démarche de diagnostic a été entamée et qui sont détaillés dans les paragraphes suivants, des contacts avaient aussi été pris sur d'autres sites mais n'ont pu aboutir en 2008 pour des raisons d'emploi du temps chargé des gestionnaires ou de coûts de mesures peu attractifs.

Quoiqu'il en soit, il ne s'agit la plupart du temps que de contre temps, et le montage des dossiers devrait pouvoir être envisagé dès cette année. Les sites concernés par ces contrats sont par exemple : les mardelles (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre), Pelouses communales (Mesves-sur-Loire), Pelouses communales (Tracy-sur-Loire)...

Concernant les contrats forestiers, des contacts ont été pris au début de l'année 2008 avec le CRPF de la Nièvre notamment pour la mise en place d'un contrat forestier sur la grande île de la Marche. Quelques difficultés ont été rencontrées, et il sera nécessaire dans le courant de l'année 2009 de rencontrer plus formellement le CRPF pour ce contrat, mais aussi pour envisager l'ensemble des possibilités de contractualisation en bord de Loire sur le département de la Nièvre.

1.2.2. Contrat Natura 2000 - Champs de tir

Fiche d'identité du site		
Statut du site :	Propriété communale	
Contractant :	Commune de Challuy	
Surface totale :	32 ha	Milieux présents : • Pelouses pionnières à Corynephor (6120), • Pelouses à fétuque à longue feuille (6210) • Saulaie peupleraie arborescente (91E0), • Prairie ligérienne à Chiendent (Habitat d'espèces).
Surface contractualisée :	15 ha	
Surface de pelouses en contrat	8,29 ha	
Surface débroussaillée	1,7 ha	
Surface en habitat d'espèces	4,88 ha	

Contrat déposé

Le maire de Challuy a été rencontré rapidement après les élections municipales pour lui proposer un moyen d'entretenir le site du « Champ de tir ». Nouvellement élu et

assez peu au fait de ce qu'était natura 2000, le maire a tout de même accepté rapidement le principe du contrat une fois que les tenants et les aboutissants des contrats lui aient été expliqués.

L'intérêt de ce site se trouve dans les très belles pelouses à Corynephere et, pelouses à fétuque. Cependant ces milieux sont menacés de fermeture par la colonisation progressive de la fruticée et une intervention pour rouvrir et maintenir le milieu est indispensable.

Il faut également espérer que les interventions sur le site permettront de juguler la fréquentation anarchique qui y règne.

1.2.3. Contrat Natura 2000 - ENS Bec d'Allier

Fiche d'identité du site		
Statut :	ENS du CG58	Animation en cours
Contractant :	CG 58	
Surface totale :	87 ha	Milieux présents : <ul style="list-style-type: none"> • Pelouses à fétuque à longue feuille (6210) • Saulaie peupleraie arborescente (91E0), • Prairie ligérienne à Chiendent hybride (Habitat d'espèces). • Prairie à fromental (6510)
Surface à contractualiser :	17,69 ha	
Surface de pelouses en contrat	0,21 ha	
Surface débroussaillée	7,61 ha	
Surface en prairie à fromental	7,62 ha	
Surface en habitat d'espèces	0,89 ha	

Il s'agit d'un ENS du Conseil général de la Nièvre située sur le site emblématique du Bec d'Allier. La partie visée par la contractualisation est à l'est du site en bord de Loire et est composée de pelouses à Fétuque à longue feuille et surtout un des rare secteur de prairie à Fromental.

Le site est progressivement colonisé par la fruticée au dépend de milieux ouverts et les interventions prévues sont avant tout orientées sur la réouverture du milieu.

1.2.4. Contrat Natura 2000 - Bec d'Allier 18

Fiche d'identité du site		
Statut :	Domaine Public Fluvial	Animation en cours
Contractant :	Commune de Cuffy	
Surface totale :	36 ha	Milieux présents : <ul style="list-style-type: none"> • Pelouses à Corynephere (6120) • Pelouses à fétuque à longue feuille et Armoise champêtre (6210) • Saulaie peupleraie arborescente (91E0), • Prairie ligérienne à Chiendent hybride (Habitat d'espèces).
Surface à contractualiser :	22 ha	
Surface de pelouses en contrat	5,64 ha	
Surface débroussaillée	0,2 ha	
Surface en habitat d'espèces	16 ha	

Il s'agit du premier site pour lequel une animation en vue de la signature d'un contrat a été réalisée. Elle a débuté à la toute fin de l'année 2007.

Ce site présente de vaste zone en bon état de pelouses à Fétuque et Armoise champêtre, ou les populations d'Armoises sont encore bien préservées. Toutefois la colonisation de ces milieux par le chiendent et la fruticée menace la diversité du site. Afin de pouvoir contractualiser ces parcelles situées sur le DPF, il était nécessaire de trouver un organisme susceptible de se substituer à l'état afin de pouvoir signer un contrat natura 2000. C'est la commune qui a accepté cette charge en prenant la maîtrise d'usage du site via une convention avec la DDEA.

1.2.5. Contrat Natura 2000 - Les Chamons - SOBA Natura Nièvre

Fiche d'identité du site		
Statut :	privé	Contrat déposé
Contractant :	SOBA Nature Nièvre	
Surface totale :	17 ha	Milieux présents : <ul style="list-style-type: none"> • Pelouses à Corynephere (6120) • Saulaie peupleraie arborescente (91E0), • Ormaie-Chênaie-frênaie (91F0) • Prairie ligérienne à Chiendent hybride (Habitat d'espèces), • Genistaie, • Fruticée.
Surface à contractualiser :	6,51 ha	
Surface de pelouses en contrat	3,11 ha	
Surface débroussaillée	3,07 ha	
Surface en habitat d'espèces	4,1 ha	

Ce site avait fait l'objet d'un plan de gestion par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignon en 2005. Après une visite de terrain, il a cependant été constaté que le site avait énormément changé, la génistaie occupe aujourd'hui l'ensemble de ce qui était autrefois les pelouses à corynephere. Des actions de réouverture du milieu sont absolument nécessaires sur ce site.

L'animation pour la mise en place du contrat a été assez longue. Il a été nécessaire de concilier les impératifs ornithologiques privilégiés par la SOBA et les objectifs habitats recherchés pour ce contrat. De plus, le grand changement des milieux et de la configuration du site depuis 2005 a été assez problématique pour la réalisation de la cartographie. Pour résoudre le problème, cette dernière a été réalisée à l'aide d'un GPS

1.2.6. Contrat Natura 2000 - Les Brocs - La Celle-sur-Loire

Fiche d'identité du site		Animation en cours
Statut :	Mixte (ENS/DPF/Commune)	
Contractant :	Association des chasseurs de la Celle-sur-Loire	
Surface totale :	32 ha	Milieux présents : • Pelouses à Corynephere (6120), • Pelouses à Fétuque à longue feuille et Armoise champêtre (6210) • Saulaie peupleraie arborescente (91E0), • Ormaie-Chênaie-frênaie (91F0) • Prairie ligérienne à Chiendent hybride (Habitat d'espèces), • Genistaie, • Fruticée.
Surface à contractualiser :	12,82 ha	
Surface de pelouses en contrat	10 ha	
Surface débroussaillée	1,82 ha	
Surface en habitat d'espèces	1 ha	

Ce site bénéficie à l'heure actuelle d'une convention de gestion entre les chasseurs, la commune et le Conseil Général de la Nièvre. Aujourd'hui, ce sont les chasseurs qui assurent la bonne gestion du site et la présence d'une des plus belle pelouse à Fétuque à longue feuille et Armoise champêtre de ce secteur de val de Loire est là pour le confirmer. Au cours de l'animation la volonté a donc été de chercher à pérenniser ce système et d'essayer d'étendre les zones gérées par l'association de chasse de manière à préserver une plus grande surface. Un seul problème se pose, la volonté est de laisser la gestion aux chasseurs et que ce soit eux qui contractualisent. Cependant, les actions de gestion sont aujourd'hui réalisées par le président de la société de chasse avec son propre matériel et sur son temps libre. Il faut donc trouver un moyen d'estimer la rétribution à laquelle il a droit et de déterminer précisément qui pourrait être le bénéficiaire du contrat.

1.2.7. Perspectives de contractualisation 2009

Au vu des contacts pris au cours de l'année écoulé et du travail fourni sur les contrats qui restent en suspend, il est prévu pour l'année 2009 de travailler sur la contractualisation des sites suivant :

Poursuite 2009 :

- Cuffy - Bec d'Allier,
- Association de chasse de la Celle-sur-Loire - Les Brocs,
- Conseil général de la Nièvre - Bec d'Allier

Phase d'animation à compléter en vue d'une contractualisation en 2009 :

- Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre - Les Mardelles,
- Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre/SIAEP de Sancergue -
Domaine de Vauvrette,
- La Celle-sur-Loire - Pelouses communales,
- Tracy-sur-Loire - Pelouses communales,
- Ferme des barreaux - pâtures/fauche des barreaux (à envisager surtout comme
contrat ZPS)
- Commune et Agglomération de Nevers - pelouses des saulaies
- La chapelle Montlinard - mégaphorbiaie de Passy

1.3. Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

Temps consacré à cette action : 75,14 Ratio sur la totalité de l'animation : 32 %

Comme en 2007, l'animation des MAEt a pris une part non négligeable du temps de l'animation. Toutefois, les résultats en terme de contractualisation s'ils étaient relativement faibles sur la campagne 2007-2008 ont été beaucoup plus importants en 2008-2009

1.3.1. Bilan de l'action 2007-2008

Après validation du programme « Vallée de la Loire - Val d'Allier » par la CRAE Bourgogne en décembre 2007, le travail a consisté en la rédaction des fiches pour l'arrêté préfectoral.

S'en est suivi la phase d'animation et d'appel à candidature des agriculteurs pour la contractualisation. Une réunion d'information s'est tenue à Gimouille le 29 février 2008 au cours de laquelle, 5 candidatures ont été émises et confirmées (Tresnay, Mars-sur-Allier, Marzy, Germigny-sur-Loire). Le faible taux de participation sur cette campagne a deux origines principales :

1. la faible couverture du site habitat ne prenant parfois qu'une partie des parcelles,
2. l'absence de projet sur le département du Cher,

Une fois les candidatures émises, ont été recueillies les autorisations nécessaires à la réalisation des diagnostics de terrain par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignon. A l'issue du diagnostic, une négociation était entamée avec les agriculteurs afin de choisir des mesures en adéquation avec les résultats du diagnostic.

1.3.2. Période 2008-2009

❖ *Montage du projet*

Avant tout, il s'est agit de pérenniser les contacts établis lors de l'année 2007 avec les organismes agricoles, relais indispensable auprès de la profession pour pouvoir monter un programme adéquat. Le projet présenté a donc été établi en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cher et l'ADASEA de la Nièvre.

Dans un deuxième temps, il a été nécessaire de revoir le périmètre qui avait été présenté l'année précédente de manière à pouvoir intégrer le site oiseaux dont le document d'objectifs était en rédaction dans le même temps. Ceci impliquait également de revoir un peu les mesures de manière à intégrer les objectifs définis pour les habitats d'espèces d'oiseaux.

Le périmètre a également été étendu de manière à intégrer, après accord des services de l'état et de la structure animatrice, les 3 communes de Chantenay-saint-Imbert,

Tresnay et Livry non couvertes par le projet MAEt du Conservatoire des Sites de l'Allier.

Après l'appel à candidatures des régions Centre et Bourgogne, l'animation auprès des agriculteurs a pu débuter, trois réunions préalables au dépôt du dossier à la fin du mois de septembre ont été réalisées sur les sites natura 2000 :

- Le 22 août 2008 à la Charité-sur-Loire : première réunion de concertation sur la définition des mesures
- Le 28 août 2008 à la Charité-sur-Loire : réunion technique (CPNRC, CSNB, DDEA 18 et 58, CA 18, ADASEA 58) à Sancoins pour la définition des mesures.
- Le 4 septembre 2008 à La Chapelle-Montlinard : validation des mesures MAEt pour la campagne 2008-2009

Suite à cette démarche, le dossier a été déposé auprès des deux DRAAF à la fin du mois de septembre. Ils ont été validés au cours des CRAE Bourgogne et Centre respectivement les 15 décembre 2008 et 29 janvier 2009.

❖ *Contenu du projet*

Ce projet comprend un jeu de 14 mesures :

- Gestion des pelouses par l'intermédiaire du pâturage
- Gestion des pelouses par l'intermédiaire de la fauche,
- Réouverture de pelouses en déprise et entretien par pâturage,
- Gestion des prairies de fauche (deux mesures : retard de fauche de 20 et 40 jours),
- Gestion des prairies mixtes (deux mesures : retard de fauche de 20 et 40 jours),
- Gestion des prairies pâturées (deux mesures dont une avec retard de pâturage de 15 jours)
- Reconversion de cultures en prairies de fauche (retard 20 jours),
- Reconversion de cultures en prairies mixtes (retard de fauche de 20 jours),
- Reconversion de cultures en prairies pâturée,
- Entretien des haies,
- Entretien des arbres isolés,

❖ *Recueil des candidatures*

Afin de recueillir les candidatures des agriculteurs, une série de réunion d'information ont été réalisées sur le territoire :

- Le 4 décembre 2008 à Mornay-sur-Allier,
- Le 12 décembre 2008 à Chantenay-Saint-Imbert (en partenariat avec la SAFER pour les terrains propriétés de l'EPL),

- Le 15 décembre 2008 à Gimouille,
- Le 16 décembre 2008 à Bannay.

A la suite de ces réunions, des contacts téléphoniques réguliers ont eu lieu avec les agriculteurs et un tableau d'intention a été tenu.

❖ *Bilan*

Dans l'attente de la validation final des dossiers déposés par les DDEA Nièvre et Cher, les niveaux de contractualisation sont les suivants : environ 1 100 hectares essentiellement de prairies ont été engagés par 32 agriculteurs.

Plusieurs sollicitations sont également arrivés hors délais et ne rentraient plus dans les enveloppes allouées par les DRAAF régionales. Il faudra donc envisager une contractualisation importante également en 2009-2010.

1.4. *Charte Natura 2000*

Temps consacré à cette action : 12,45 Ratio sur la totalité de l'animation : 5%

Au cours de l'année 2008, a été élaborée la charte natura 2000. Initialement rédigé dans une optique de « modèle unique » pour l'ensemble des sites « habitats » et « oiseaux », la première version a finalement servi en priorité pour le document d'objectifs oiseaux. La version « habitats » sera proposée dans le courant de l'été 2009.

3. SITE OISEAUX

A titre d'information, et parce que certaines actions d'animation ont été parfois croisées avec l'élaboration du document d'objectifs oiseaux, il a été choisi de présenter un point sur l'avancée de ce document. La poursuite de la rédaction du document d'objectifs s'est déroulée sur toute l'année 2008 et le début d'année 2009.

Afin d'établir en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire un document d'objectifs cohérent avec les enjeux du territoire. Pour cela, conformément aux prescriptions définies par le comité de pilotage du 17 décembre 2007, plusieurs groupes de travail ont été organisés :

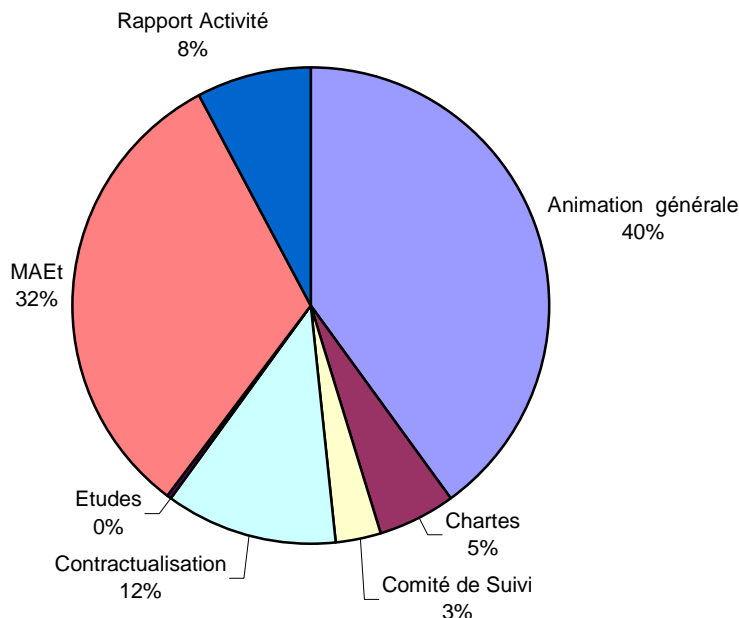
- 3 groupes au mois de juillet 2008 (utilisateurs du milieu naturel nord et sud, gestionnaires du milieu naturel)
- 2 groupes au mois de décembre 2008 (groupe agricole et groupe forêt).

Ces groupes ont permis de valider les objectifs du site et les mesures forestières et agricoles. Dans le même temps était proposé aux groupes de travail de discuter la validation de la charte natura 2000.

Le comité de pilotage final est annoncé au 4 juin 2009.

4. BILAN D'ANIMATION

Répartition des actions



Au vu de ce graphique, il apparaît clairement que le montage et l'animation des projets MAEt prennent une place considérable. La mise en œuvre des autres actions en particulier lors des périodes charnières du printemps et de l'automne pâtissent donc terriblement du temps consacré aux mesures agricoles.

Il apparaît également clairement que le relationnel courant est l'activité dominante de l'animation natura 2000. Le contact avec les acteurs du territoire, les administrations et les collectivités territoriales est prédominant. Toutefois ce temps apparaît comme nécessaire pour une animation de qualité qui devrait progressivement porter ses fruits, en matière de contractualisation et d'intégration de la démarche natura 2000 dans les activités du territoire.

Enfin, dans ce rapport, n'ont pas été abordés les phases « administratives » de l'animation, à savoir la rédaction du rapport d'activité et l'organisation du dernier comité de pilotage qui représente tout de même sur les 16 derniers mois d'animation un peu plus de 10% du temps.

5. PERSPECTIVES GLOBALES 2009

Les axes de travail envisagés pour la période d'animation à venir sont les suivants :

- Poursuite des recherches de contractualisation (Charte, MAEt, Contrats),
- Suivi de la qualité de l'eau,
- Travail sur les études de mobilité de la Loire et de pâturage itinérant et frayères,
- Mise en place d'un outil de communication régulier : la gazette Natura 2000,
- Poursuite de la veille et des avis réglementaires.